



Rapport d'activités 2016-2017



L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches 8 juin 2017

Rédaction : François Winter, directeur général

TABLE DES MATIERES

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	3
MISSION	4
OBJECTIFS	4
TERRITOIRE DESSERVI	5
L'A-DROIT, UN ORGANISME DÉMOCRATIQUE!	5
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	5
CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
COMITÉS	6
<i>Comité juridique.....</i>	<i>6</i>
<i>Comité Garde en établissement.....</i>	<i>7</i>
<i>Comité 15ième anniversaire</i>	<i>7</i>
BÉNÉVOLAT	7
L'A-DROIT, UN ORGANISME QUI COMPTE SUR DES RESSOURCES HUMAINES DÉVOUÉES.....	8
FORMATION DU PERSONNEL.....	9
L'A-DROIT, UNE RESSOURCE PRÉSENTE DANS ET POUR SA COLLECTIVITÉ!.....	9
REPRÉSENTATIONS	9
<i>AGIDD-SMQ</i>	<i>9</i>
<i>TROCASM.....</i>	<i>10</i>
<i>Centraide Québec-Chaudière-Appalaches</i>	<i>11</i>
<i>CDC de Bellechasse</i>	<i>11</i>
<i>CDC de Beauce-Etchemins</i>	<i>11</i>
<i>CDC de Lotbinière.....</i>	<i>11</i>
<i>Engagez-vous pour le communautaire</i>	<i>12</i>
<i>Autres représentations :.....</i>	<i>12</i>
L'A-DROIT, UN ORGANISME DYNAMIQUE ET VISIBLE!	13
L'A-DROIT, UN ORGANISME QUI TRAVAILLE POUR DES CHANGEMENTS ET POUR LE RESPECT DES DROITS!	13
L'A-DROIT EN LUTTE CONTRE L'AUSTÉRITÉ.....	14
L'A-DROIT POURSUIT SES ACTIONS LIÉES À L'APPLICATION DE LA P-38.001 EN CHAUDIÈRE-APPALACHES	14
L'A-DROIT RÉFLÉCHIT SUR LA QUESTION DE LA SANTÉ MENTALE DANS LES MÉDIAS	15
.....	16
L'A-DROIT POURSUIT SA LUTTE CONTRE LE TASER!.....	15
AUTRES ÉLÉMENTS LIÉS À LA DÉFENSE SYSTÉMIQUE DES DROITS :	16
L'A-DROIT FORME ET INFORME	16
CONFÉRENCE.....	16
ATELIERS	17
<i>Ateliers Vision critique</i>	<i>17</i>
<i>Ateliers Recherche juridique</i>	<i>17</i>
<i>Atelier Santé mentale Médias.....</i>	<i>18</i>

<i>Ateliers d'information sur les droits</i>	18
<i>Prix Orange/Citron</i>	18
<i>Autres ateliers</i>	19
L'A-DROIT FORME LA RELÈVE	19
L'A-DROIT, FIER PARTENAIRE POUR L'AMÉLIORATION DU RESPECT DES DROITS DANS LA RÉGION	19
L'A-DROIT COMMUNIQUE AVEC SES PUBLICS	20
<i>L'A-DROIT DANS LES MÉDIAS!</i>	20
<i>ARTICLE DANS LE JOURNAL LE SOLEIL</i>	20
<i>ENTREVUE À L'ÉMISSION TOUCHE À TOUT À LA TVCRA</i>	20
<i>LE JOURNAL DE L'A-DROIT!</i>	20
<i>SITE INTERNET ET MÉDIAS SOCIAUX, UN ORGANISME DYNAMIQUE!</i>	21
<i>PUBLICATION D'INFORMATION SUR LES DROITS</i>	21
L'A-DROIT DÉMÉNAGE SON BUREAU DE SAINT-GEORGES	21
NOMBRE TOTAL DE PERSONNES REJOINTES	22
<i>NOMBRE TOTAL DE PERSONNES REJOINTES POUR LES ACTIVITÉS GRAND PUBLIC DE L'ORGANISME</i>	22
<i>NOMBRE DE PERSONNES DIFFÉRENTES REJOINTES POUR LES ACTIVITÉS INDIVIDUELLES ET DE GROUPE</i>	22
L'A-DROIT COMPTE SUR UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE, SES MEMBRES!	22
L'A-DROIT AIDE ET ACCOMPAGNE LES PERSONNES DANS LEURS DÉMARCHES DE DÉFENSE DE DROITS! 23	
CONCLUSION ET REMERCIEMENTS	27



Mot du président et du directeur général

Chers membres, chers partenaires,

Comme à chaque année depuis 15 ans, il nous fait plaisir de nous adresser à vous afin de rendre compte du bilan des réalisations de votre organisme régional de promotion et de défense de droits en santé mentale :



L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches !!!

L'an dernier, nous avons comparé notre chemin parcouru à une ascension. Nous pourrions utiliser la même image pour décrire l'année 2016-2017. Toutefois, cette année a été une année où, maintenant comme jamais, notre escalade s'est faite avec l'aide d'autres partenaires.

L'A-DROIT s'est particulièrement investie dans son milieu cette année. Nous avons assumé la vice-présidence de la table régionale des organismes communautaires actifs en santé mentale (TROCASM), participé aux actions et comités de notre association provinciale l'AGIDD-SMQ, siégé sur des comités locaux et régionaux en santé mentale, participé aux actions afin de doter d'un regroupement régional en santé et services sociaux qui représenterait nos valeurs, milité avec d'autres organismes contre l'austérité dans le cadre de la campagne « *Engagez-vous pour le communautaire* » et poursuivi notre implication dans Clés en mains Chaudière-Appalaches pour le PSL en santé mentale. Cette année, on peut assurément dire que L'A-DROIT a travaillé en partenariat avec son milieu.

Nous avons initié le plan de collaboration avec le CISSS cette année pour la mise en place de mesures visant à favoriser le respect des droits, en lien avec le plan d'action en santé mentale. Ce partenariat est majeur et permettra à notre organisme de rejoindre le plus grand nombre possible de personnes utilisatrices de services en santé mentale.

Notons qu'encore une fois cette année, nous avons rejoint un grand nombre de personnes utilisatrices de services de la région par le biais de l'aide et de l'accompagnement. Bien que nous ayons fait des ajustements à notre méthode de comptabilisation des statistiques, force est d'admettre que les **3 212** interventions individuelles d'aide et d'accompagnement indiquent que notre équipe a répondu aux besoins des personnes dans la région.

Enfin, comme vous le découvrirez dans ce rapport, le fruit de nos actions est le résultat du partenariat de notre ressource avec son milieu, mais aussi et surtout avec ses membres et les personnes utilisatrices de services en santé mentale de la région. Nous tenons à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à faire de 2016-2017 une année faste en réalisations pour L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches.

Bonne lecture !!!

Claude Asselin
 Président du Conseil d'administration

François Winter
 Directeur général

Mission

En fonction des lettres patentes présentées à l'Inspecteur général des Institutions financières du Québec (maintenant nommé Registraire des entreprises) le 6 juin 2002, voici les objets de notre charte :

Dénomination : Le présent organisme est connu et désigné sous le nom de « L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches », groupe ayant comme rôle la défense des droits en santé mentale.

Territoire : Le territoire où s'exerce l'action de l'organisme est la région administrative 12, soit Chaudière-Appalaches.

Siège social : Le siège social de l'organisme est situé à Lévis.

Objectifs

Les objectifs de la corporation sont les suivants :

- 1) Favoriser l'appropriation du pouvoir des personnes qui vivent et/ou qui ont vécu avec un problème de santé mentale. Ce doit être effectué dans une dynamique de respect de leur rythme, des limites, des choix et des conditions existentielles des personnes afin de les aider à défendre leurs droits et intérêts.
- 2) Assister et accompagner les personnes dans la défense de leurs droits individuels en santé mentale.
- 3) Stimuler l'appropriation du pouvoir des personnes par de l'information et différentes formations en matière de défense de droits en santé mentale.
- 4) Contribuer à regrouper des personnes vivant et/ou ayant vécu avec un problème de santé mentale qui connaissent des situations similaires, afin qu'ils fassent valoir collectivement leurs droits et intérêts.
- 5) Collaborer avec les organismes et individus ayant des préoccupations analogues.
- 6) Encourager les personnes à développer leur potentiel et leur autonomie dans leurs démarches de défense de droits en santé mentale.
- 7) Sensibiliser la population aux différentes problématiques sociales et juridiques liées à la santé mentale.
- 8) Agir dans la collectivité afin de prévenir certains abus et formes de discrimination à l'endroit des personnes qui vivent et/ou qui ont vécu avec un problème de santé mentale.
- 9) Le tout ne pouvant constituer un établissement au sens de la Loi sur la santé et les services sociaux.

Territoire desservi

Le territoire desservi par L'A-DROIT est la région administrative 12, soit Chaudière-Appalaches. Malgré les changements dans le réseau de la santé, nous comptabilisons nos demandes et activités en fonction du territoire régional et sous-régional pour certaines activités et volets de notre mission. Nous comptabilisons nos statistiques de cette façon pour dresser un portrait exact de l'exercice de notre mission sur les différents territoires.

Réseaux locaux de services (RLS)

- Beauce
- Etchemins
- Alphonse-Desjardins
- Montmagny - L'Islet
- région de Thetford



Cette année encore, nous avons répertorié les demandes en fonction des 5 anciens territoires de CSSS soit :

Alphonse-Desjardins	Etchemins	Beauce
Appalaches	Montmagny-L'Islet	

Les services de L'A-DROIT sont dispensés du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00. L'organisme est ouvert 52 semaines par année et les bureaux sont fermés uniquement les jours fériés. L'offre de services est large, considérant le nombre d'employés œuvrant au sein de l'organisme.

L'A-DROIT, un organisme démocratique!

Assemblée générale annuelle

Cette année, l'assemblée générale annuelle de L'A-DROIT a réuni **53 personnes** au Centre Raymond-Blais à Lévis. Lors de l'AGA, nous avons présenté le rapport d'activités de 2015-2016, le rapport financier de 2015-2016, les priorités annuelles et budgétaires de 2016-2017. Comme à chaque année, l'assemblée générale s'est déroulée dans la bonne humeur et le plaisir et suite à celle-ci, les membres ont fraternisé ensemble lors d'un goûter!



Conseil d'administration

Le conseil d'administration de L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches a été très actif et impliqué, particulièrement cette année. Le CA a tenu 10 réunions régulières et 4 réunions spéciales afin de voir à la bonne gestion de l'organisme.

Le conseil d'administration est au cœur des décisions de stratégies prises à L'A-DROIT. Il est composé exclusivement de personnes utilisatrices de services en santé mentale depuis la fondation de l'organisme.

Le conseil d'administration de L'A-DROIT dispose d'un code d'éthique et les nouveaux administrateurs ont reçu cette année une formation sur les politiques et la philosophie de l'organisme.

Le conseil d'administration a fait encore une fois cette année une retraite fermée à Sainte-Croix de Lotbinière afin de réfléchir aux orientations de l'organisme.

Comités

Le travail en comités est une forme d'engagement envers l'organisme qui consiste à se pencher entre bénévoles sur un mandat spécifique. Cette année, plusieurs comités ont été en activité à L'A-DROIT.

Comité juridique

Composition :

Me Pierre-Paul Marcouiller

Genna Evelyn

Me Olivier Hamel

Marc-Antoine Couture

Hélène Chabot, vice-présidente du CA

Florence Prévost

François Winter, directeur général

Nombre de rencontres : 5

Mandat : Le comité juridique a pour mandat de produire des opinions/analyses relativement à des questions concernant les droits en santé mentale et d'assister l'organisme dans certains dossiers spécifiques.

Cette année, le comité juridique de L'A-DROIT a travaillé sur le dossier du pistolet à impulsion électrique (Taser). Celui-ci a produit une position élaborée qu'il a déposé au conseil municipal de la ville de Lévis le 28 novembre 2016. Cette position a été diffusée dans la région de Chaudière-Appalaches et dans les groupes membres de l'AGIDD-SMQ, afin d'aider les autres régions à se positionner sur cette question.



▼ CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2017		
Claude Asselin	Président	Juin 2016-Mars 2017
	Trésorier	Avril 2016-Juin 2016
Hélène Chabot	Vice-Présidente	Avril 2016-Mars 2017
Carl Sansfaçon	Secrétaire	Avril 2016-Mars 2017
Martin Lemay	Trésorier	Juin 2016-Mars 2017
	Président	Avril 2016-Juin 2016
Suzanne Leblond	Administratrice	Avril 2016-Mars 2017
Jennifer Ottaway	Administratrice	Avril 2016-Mars 2017
Michel Latulippe	Administrateur	Novembre 2016-Mars 2017
Brian Sonier	Administrateur	Juin 2016-Septembre 2016
Jean-Marc St-Pierre	Administrateur	Avril 2016-Juin 2016

À l'hiver 2017, le comité juridique a commencé à travailler sur le dossier des ordonnances de traitement (autorisations judiciaires de soins).

Comité Garde en établissement

Composition :

Martin Beaulieu

Michel Latulippe, administrateur du CA

Jean Gagnon

Réjeane Fortin

Laurie Fournier-Dufour, stagiaire en service social

Isabelle Doney, conseillère en défense de droits

Nombre de rencontres : 3

Mandat : Le comité a fait une réflexion sur les impacts individuels et collectifs de la garde en établissement. Des membres du comité ont rencontré un député (M. François Paradis), dont certains positionnements sur la question des droits liés à la P-38.001 allaient à l'encontre des droits fondamentaux en santé mentale.

Comité 15^{ième} anniversaire

Composition :

Francyne Parent

Steve Laroche

Claude Asselin, président du CA

Lyne Laflamme

Hélène Chabot, vice-présidente du CA

Diane Buteau

Martin Lemay, trésorier du CA

Laurie Fournier-Dufour, stagiaire en service

social

François Winter, directeur général

Nombre de rencontres : 4

Mandat : Le mandat du comité du 15^{ième} anniversaire est de déterminer et de préparer les célébrations entourant le 15^{ième} anniversaire de L'A-DROIT.

Bénévolat

Cette année, un total de **27** personnes qui ont fait du bénévolat à L'A-DROIT en 2016-2017, pour un total de **1600** heures.

En 2016-2017, L'A-DROIT a profité de chaque occasion et opportunité afin de remercier les personnes qui s'impliquent à l'organisme. Nous avons organisé un dîner de Noël des bénévoles de l'organisme et avons soumis la candidature de Me Pierre-Paul Marcouiller pour le prix hommage-bénévolat Québec.



Martin Lemay, posant fièrement avec son attestation de bénévolat du SACAIS pour 2015-2016

L'A-DROIT, un organisme qui compte sur des ressources humaines dévouées



Sans le bénévolat et l'engagement des membres dans l'organisme, rien ne serait possible. A cela s'ajoute le travail d'une équipe dévouée à la défense des droits en santé mentale. L'A-DROIT compte sur du personnel régulier salarié, des personnes participant à des mesures d'employabilité et des stagiaires dans différents programmes. L'ancienneté du personnel est un gage de continuité de l'action de L'A-DROIT. Voici les membres de l'équipe de 2016-2017 :

Personnel régulier salarié :

François Winter	Directeur général	Ancienneté : co-fondateur de L'A-DROIT
Isabelle Doneys	Conseillère en défense de droits	Ancienneté : Janvier 2010
Renée Leblanc	Conseillère en défense de droits	Ancienneté : Novembre 2013

Personnel temporaire salarié :

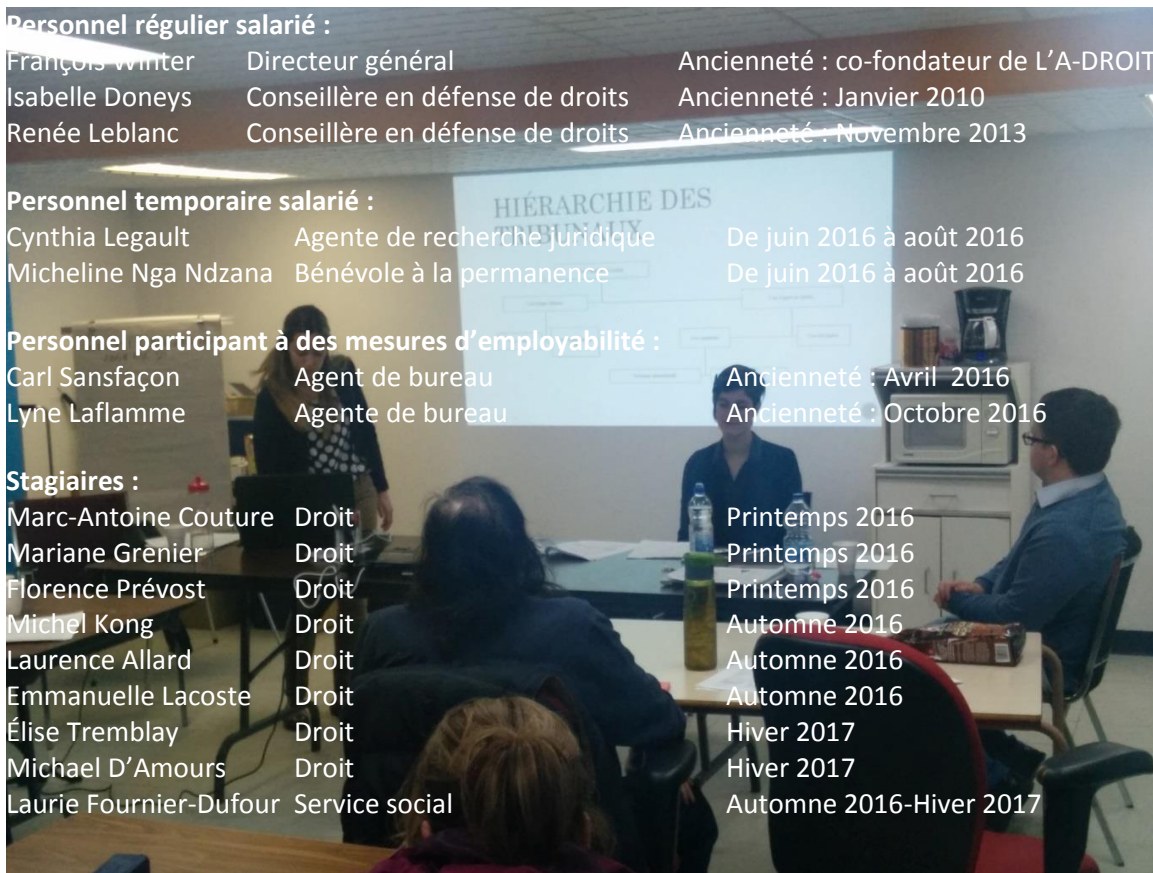
Cynthia Legault	Agente de recherche juridique	De juin 2016 à août 2016
Micheline Nga Ndzana	Bénévole à la permanence	De juin 2016 à août 2016

Personnel participant à des mesures d'employabilité :

Carl Sansfaçon	Agent de bureau	Ancienneté : Avril 2016
Lyne Laflamme	Agente de bureau	Ancienneté : Octobre 2016

Stagiaires :

Marc-Antoine Couture	Droit	Printemps 2016
Mariane Grenier	Droit	Printemps 2016
Florence Prévost	Droit	Printemps 2016
Michel Kong	Droit	Automne 2016
Laurence Allard	Droit	Automne 2016
Emmanuelle Lacoste	Droit	Automne 2016
Élise Tremblay	Droit	Hiver 2017
Michael D'Amours	Droit	Hiver 2017
Laurie Fournier-Dufour	Service social	Automne 2016-Hiver 2017



Formation du personnel

- François Winter a participé à une journée séminaire sur la justice narrative le 8 juin 2016;
- Renée Leblanc a participé à des ateliers de français dispensés par la Commission scolaire des navigateurs à l'automne 2016;
- François Winter a participé à un groupe de co-développement professionnel organisé par la CDC de Bellechasse à l'automne-hiver 2016-2017 sur la gestion des ressources humaines;
- François Winter a participé à une formation sur le PASM 2015-2020 le 18 janvier 2017 organisée par la TROCASM;
- François Winter, Isabelle Doney et Laurie Fournier-Dufour ont participé le 28 mars 2017 à une formation sur l'expérimentation de nouvelles techniques d'animation par la TROCASM;
- L'équipe salariée a participé à une formation sur le PASM 2015-2020 organisée par l'AGIDD-SMQ le 30 mars 2017.

L'A-DROIT, une ressource présente dans et pour sa collectivité!

Les représentations à diverses instances, sont pour L'A-DROIT, comme pour tout organisme communautaire, une partie importante de notre mission puisque notre identité communautaire fait en sorte que nous avons à travailler avec d'autres organismes et instances dans l'exercice de notre mission. Les représentations de L'A-DROIT sont une des nombreuses formes de notre implication dans le milieu.

Cette année, L'A-DROIT a été particulièrement présent dans son milieu.

Représentations

AGIDD-SMQ

L'Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) est le regroupement des groupes régionaux de promotion et de défense de droits en santé mentale du Québec, de comités d'usagers en établissement psychiatrique ainsi que de groupes de promotion/vigilance. L'AGIDD-SMQ est le regroupement de L'A-DROIT à l'échelle provinciale.



Voici la liste des participations de L'A-DROIT dans les activités de l'AGIDD SMQ :

- **Membre du comité veille médiatique (François Winter) 3 rencontres :**
 - **Actions effectuées :** rédaction de lettres d'opinions et de textes afin d'alimenter l'AGIDD-SMQ, élaboration d'une formation critique sur les médias et contribution au développement de la veille médiatique et des communications à l'AGIDD-SMQ.
- **Participation** aux diverses consultations et actions menées par l'AGIDD-SMQ.
- **Participation** à la phase III de la recherche sur l'aide et l'accompagnement.
- **Participation** au colloque annuel et à l'assemblée générale annuelle de l'AGIDD-SMQ (Hélène Chabot, Martin Lemay, Claude Asselin et François Winter).
- **Participation** à la 5^{ième} journée nationale du Cadre de partenariat (Christian Paquette, Suzanne Leblond et François Winter).
- **Participation** à une rencontre du comité mesures d'exception (Hélène Chabot et François Winter).



TROCASM

La TROCASM est le regroupement régional des organismes communautaires en santé mentale pour Chaudière-Appalaches. Elle regroupe la plupart des groupes d'entraide pour les personnes vivant et ayant vécu avec un problème de santé mentale, ainsi que d'autres organisations.



Nous assistons à titre de membre régulier aux réunions de la *Table régionale des organismes communautaires actifs en santé mentale de Chaudière-Appalaches* (TROCASM). Cette année, nous avons relevé le défi de siéger au conseil d'administration de la TROCASM (François Winter) à titre de vice-président, et nous avons assumé la trésorerie de la corporation. Voici les représentations effectuées auprès de la TROCASM cette année :

- **Participation** à 3 rencontres des membres de la TROCASM;
- **Participation** à l'assemblée générale annuelle du 22 juin 2016;
- **Participation** à 6 rencontres du conseil d'administration de la TROCASM;
- **Animation** d'un atelier d'échange et d'informations sur le nouveau Cadre de référence pour l'application du PSOC en Chaudière-Appalaches;
- **Rencontre de M. Michel Laroche**, directeur du programme santé mentale-dépendances.



Centraide Québec-Chaudière-Appalaches

L'A-DROIT est membre de Centraide Québec-Chaudière-Appalaches. En plus d'être un bailleur de fonds, l'association avec Centraide donne à l'organisme de la crédibilité dans le milieu et permet de faire rayonner la mission de L'A-DROIT.

- **Participation** de membres du conseil d'administration à l'assemblée générale de Centraide;
- **Participation** à l'annonce des investissements dans la région de Lévis le 15 juin 2016;
- **Rencontre** des bénévoles du CARO pour l'analyse de la reconduction de l'entente de partenariat.



CDC de Bellechasse

La CDC de Bellechasse est le regroupement local pour la MRC de Bellechasse de l'ensemble des organismes communautaires afin de développer la vie communautaire et de faire la promotion des ressources. Cette année, L'A-DROIT a participé aux rencontres suivantes :

- Co-développement professionnel (3 rencontres);
- Assemblée générale annuelle de la CDC le 22 juin 2016;
- Assemblée des membres (2 rencontres).



CDC de Beauce-Etchemins

Au même titre que la CDC de Bellechasse, la CDC Beauce-Etchemins regroupe les organismes communautaires des 3 MRC de Beauce et des Etchemins. Cette année, L'A-DROIT a participé à :

- Une rencontre des membres de la CDC le 22 novembre 2016. Nous avons assisté à une présentation du collectif pour l'élimination de la pauvreté et participé à la rencontre des membres.



CDC de Lotbinière

Cette année, L'A-DROIT est devenu membre de la CDC de Lotbinière, qui a la même mission que les 2 autres CDC, en desservant le territoire de Lotbinière. Cette année, L'A-DROIT a participé au :

- Carrefour des ressources dans les municipalités de Saint-Apollinaire et de Saint-Gilles. L'A-DROIT y a présenté son organisme et fait du réseautage avec les autres groupes présents.



Engagez-vous pour le communautaire

Cette année, L'A-DROIT était membre du comité « Engagez-vous pour le communautaire de la région de Chaudière-Appalaches ». Cette campagne unitaire d'une durée de 3 ans vise la lutte à l'austérité dans les politiques sociales et le rehaussement du financement du milieu communautaire. Voici les actions de L'A-DROIT en lien avec cette campagne cette année :

- L'A-DROIT a participé à 3 rencontres en 2016-2017. Les rencontres étaient tenues aux locaux de L'A-DROIT;
- Le directeur a participé à une rencontre d'un sous-comité pour organiser l'animation d'une manifestation;
- Participation de l'équipe et de deux bénévoles à deux manifestations (occupation du CLE du littoral et manifestation à l'extérieur le 9 novembre 2016 ainsi que l'occupation du Complexe G le 7 février 2017). Le directeur de L'A-DROIT a animé la manifestation du 9 novembre 2016.

Autres représentations :

- Participation à cinq rencontres de la Table des partenaires en santé mentale de Lévis;
- Participation à une rencontre de la table sous-régionale en santé mentale pour Alphonse-Desjardins;
- Participation à deux rencontres de la Table du réseau local de services en santé mentale de Montmagny-L'Islet;
- Participation à une rencontre du comité santé mentale de Chaudière-Appalaches;
- Participation à deux rencontres de la table des partenaires en santé mentale de la Beauce;
- Participation à une rencontre de la table des partenaires en santé mentale de la MRC des Appalaches;
- Participation à trois rencontres de la coalition Clés en mains Chaudière-Appalaches (PSL);
- Participation à une rencontre de la table en santé mentale de la Nouvelle-Beauce;
- Participation au comité de pilotage visant à créer un nouveau regroupement en santé et services sociaux en Chaudière-Appalaches et à une rencontre de consultation régionale en mars 2017;
- Participation à une rencontre de *Ben et Voilà* concernant la maltraitance des aînés en Montmagny-L'Islet;
- Deux rencontres avec M. Michel Laroche et d'autres gestionnaires du CISSS-CA afin d'échanger sur la participation citoyenne et le patient partenaire;
- Participation à l'inauguration du pavillon Marillac rénové à Saint-Georges, ainsi qu'à l'inauguration du département de psychiatrie rénové à Thetford Mines.

L'A-DROIT est membre des regroupements suivants :

- AGIDD-SMQ
- REPAC 03-12
- TROCASM
- CDC Beauce-Etchemins
- CDC Bellechasse
- CDC Lotbinière
- TV communautaire des Appalaches
- Passion FM
- Centraide Québec-Chaudière-Appalaches

L'A-DROIT, un organisme dynamique et visible!



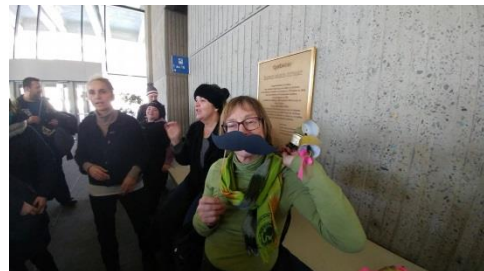
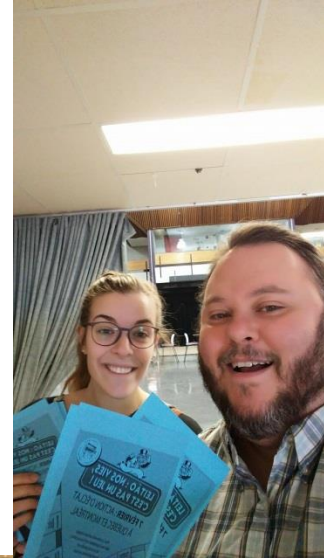
L'A-DROIT a, depuis sa fondation, adopté une attitude proactive concernant la question de la promotion et de la visibilité. Voici les outils de promotion « permanents » de l'organisme :

- Site Internet accessible 24/24 au www.ladroit.org . Le site web de L'A-DROIT a été remis à jour en permanence et comporte une volumineuse section d'information sur les droits. Merci à Carl Sansfaçon pour la mise à jour constante du site.
- L'A-DROIT a pignon sur rue, l'organisme a une affiche devant l'édifice, visible de la rue Saint-Georges/Côte du passage, un carrefour comportant un grand débit de circulation.
- Diffusion hebdomadaire du nom et du numéro de téléphone de L'A-DROIT dans le *Journal de Lévis*, un hebdomadaire sous-régional diffusé sur le territoire du CSSS Alphonse-Desjardins.
- Affiches promotionnelles et dépliants distribués dans l'ensemble de la région de Chaudière-Appalaches dans des endroits publics. À ce titre, nous désirons souligner la grande contribution des différentes communautés dans la région. Nous distribuons nos dépliants dans les endroits suivants :
 - Pharmacies et Cliniques médicales;
 - Bibliothèques et Bureaux municipaux;
 - Organismes communautaires (principalement en santé mentale);
 - Encore une fois cette année, nous avons participé aux assemblées générales de plusieurs groupes en santé mentale de la région (SRIC, Aux Quatre Vents, Les Nouveaux Sentiers, La Barre du Jour, le Murmure, le Havre);
 - Présentation de L'A-DROIT aux participants d'Hop la vie de Saint-Pamphile (45 participants);
 - Présentation de L'A-DROIT à l'équipe MRC en santé mentale de Beauce.

L'A-DROIT, un organisme qui travaille pour des changements et pour le respect des droits!

L'A-DROIT en lutte contre l'austérité

Tel que mentionné précédemment, L'A-DROIT a participé en 2016-2017 aux actions régionales de lutte contre l'austérité.



L'A-DROIT poursuit ses actions liées à l'application de la P-38.001 en Chaudière-Appalaches

Nous avons publié le 26 janvier 2016 une étude sur l'application de la P-38.001 entre 2012 et 2014 en Chaudière-Appalaches. Nous avons continué d'en faire connaître les résultats dans la région. En effet, nous avons intégré à notre programmation une série d'ateliers d'informations sous-régionaux liés aux résultats de l'étude de L'A-DROIT.



L'A-DROIT a rencontré l'équipe de direction du programme santé mentale-dépendance du CISSS-CA, ainsi qu'une professionnelle oeuvrant pour le directeur des services professionnels afin de présenter les résultats de la recherche. Le CISSS-CA a mis en application au moins une recommandation de notre étude, à savoir la diffusion des statistiques de mise sous garde pour l'année 2015 dans son rapport annuel de gestion.

L'année 2016 a également été l'année où l'organisme a rencontré des préoccupations importantes en lien avec l'application de la P-38.001. Tel que mentionné dans la section comités, nous avons rencontré à l'assemblée nationale M. François Paradis, député de Lévis et critique en santé pour la deuxième opposition afin d'échanger sur la position de son parti sur la P-38.001. Nous avons eu une belle ouverture où les personnes présentes ont livré des témoignages de leurs expériences en lien avec l'application de cette Loi.

Ateliers de présentation de l'étude sur la P-38.001 en Chaudière-Appalaches:

Lévis : 15 participants

Thetford Mines : 7 participants

Saint-Georges : 6 participants

Saint-Jean-Port-Joli : 4 participants

Sainte-Perpétue : 8 participants

L'A-DROIT réfléchit sur la question de la santé mentale dans les médias

Suite à une formation reçue par l'AQRP, Carl Sansfaçon et notre stagiaire Laurie Fournier-Dufour ont réfléchi et élaboré des lignes directrices de discussions en lien avec la question de la santé mentale dans les médias ainsi que les actions concrètes que l'organisme pourrait effectuer. Cet exercice a donné lieu à une rencontre de réflexion qui a eu lieu à L'A-DROIT cet hiver où 6 personnes étaient présentes.



L'A-DROIT poursuit sa lutte contre le Taser!

Comme l'an dernier, le dossier de l'implantation du pistolet à impulsion électrique a mobilisé les membres de l'organisme. Non satisfaits d'une première rencontre avec le service de police ou ses représentants qui ont certes écouté nos arguments, mais ne les ont pas considérés avec sérieux, le comité juridique a produit une position étoffée (que vous pouvez retrouver sur notre site Internet www.ladroit.org) afin de démonter l'argumentaire des promoteurs du pistolet à impulsion électrique. Il est rare que nous puissions agir en prévention d'abus ou de problématiques futures, ce que nous anticipons malheureusement. Voici les actions faites dans ce dossier cette année :

- Ateliers de discussions et de présentations de la position de L'A-DROIT concernant le pistolet à impulsion électrique aux Quatre Vents (4 participants) et à la Passerelle (8 participants). La majorité des personnes se sont déclarées contre l'implantation de cette arme intermédiaire et être préoccupées par les impacts de celle-ci;
- Production du document : « *Le pistolet à impulsion électrique à Lévis : C'EST NON!* » Dépôt du document le 28 novembre 2016 au conseil municipal de Lévis;
- Rencontre du chef de police de Lévis et de son chef adjoint le 10 février 2017 afin d'échanger sur les recommandations de L'A-DROIT liées au pistolet à impulsion électrique;
- Demande d'accès à l'information afin d'obtenir les lignes directrices liées à l'application du Taser à Gatineau, Québec, Montréal et, par la suite, Lévis. Québec et Montréal nous ont fait parvenir ces informations.



Autres éléments liés à la défense systémique des droits :

- À la demande de la direction générale du Trait d'Union, L'A-DROIT a rencontré les membres de cette ressource qui le souhaitent (13 personnes) et qui voulaient s'exprimer sur leur satisfaction et leurs insatisfactions liés aux services reçus depuis le début du processus de restructuration;
- Organisation de consultations des personnes utilisatrices de services en lien avec « l'exercice 360 » proposé par le CISSS-CA, dans le cadre du plan d'action en santé mentale 2015-2020. L'objectif de la démarche est de : « *recueillir les expériences, favorables ou non, en regard des éléments suivants : la discrimination, la stigmatisation et l'approche rétablissement* ». Quatre sphères étaient analysées : les services dans la communauté en santé mentale, les services à l'urgence, les services en psychiatrie interne et les services généraux dans la communauté.



L'A-DROIT forme et informe

Conférence

Cette année encore, L'A-DROIT a tenu sa conférence annuelle du retour des Fêtes le mercredi 11 janvier 2017. Nouveauté à l'affiche, nous avons eu deux conférenciers qui ont traité de sujets

qui les touchaient personnellement. M^{me} Diane Buteau a traité de persévérance et M. Carl Sansfaçon a parlé de son engagement. Un total de 14 personnes ont participé à cette conférence.

Ateliers

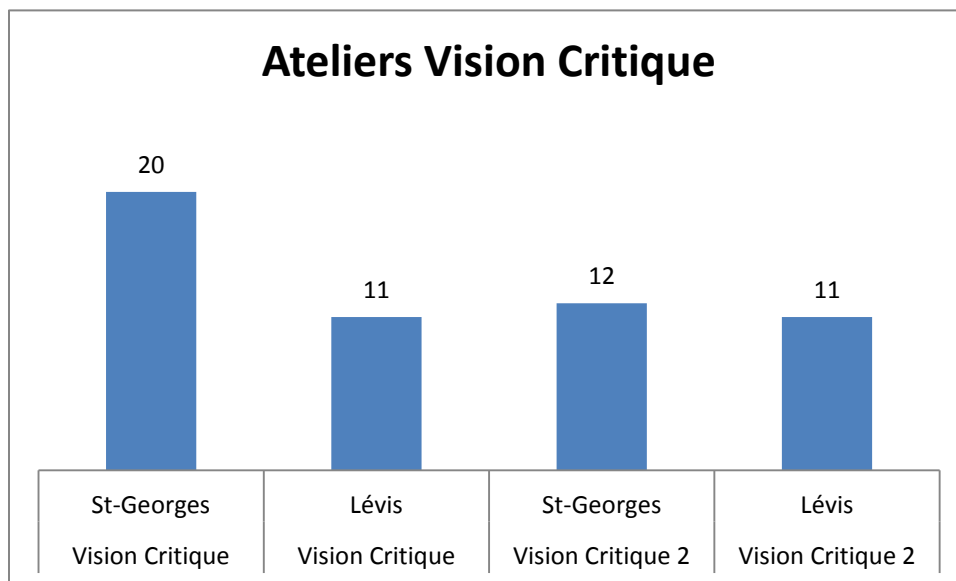
Les ateliers permettent aux personnes vivant et ayant vécu avec un problème de santé mentale d'échanger des trucs, des astuces et de recevoir de l'information sur la défense de droits individuelle. Ces ateliers permettent également d'échanger sur les problèmes reliés aux droits dans les différentes sous-régions de Chaudière-Appalaches.



Nous avons, encore une fois cette année, fait davantage place à l'éducation populaire et à une méthode de formation axée sur les connaissances des participants.

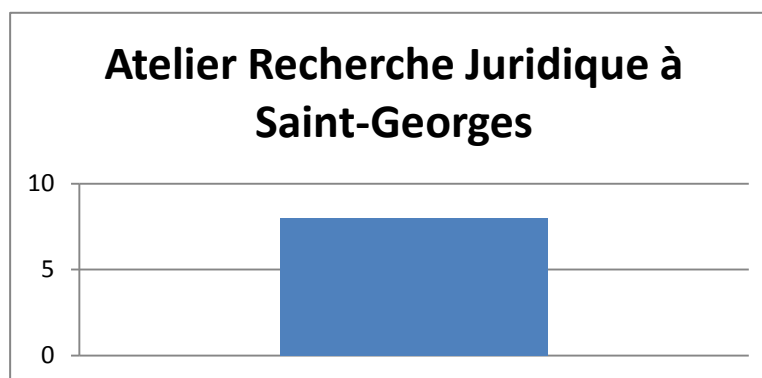
Ateliers Vision critique

La vision critique en santé mentale : réalité et espoir. Ces ateliers ont donné une opportunité d'être informés sur le discours critique.



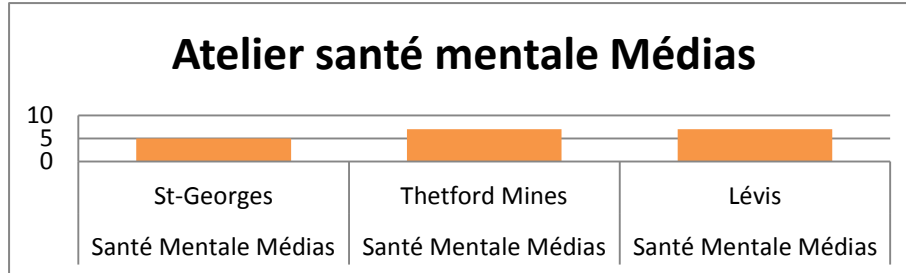
Ateliers Recherche juridique

Ces ateliers donnés par nos stagiaires en droit consistent à faire connaître aux participants les différents outils de recherche d'informations juridiques gratuits!



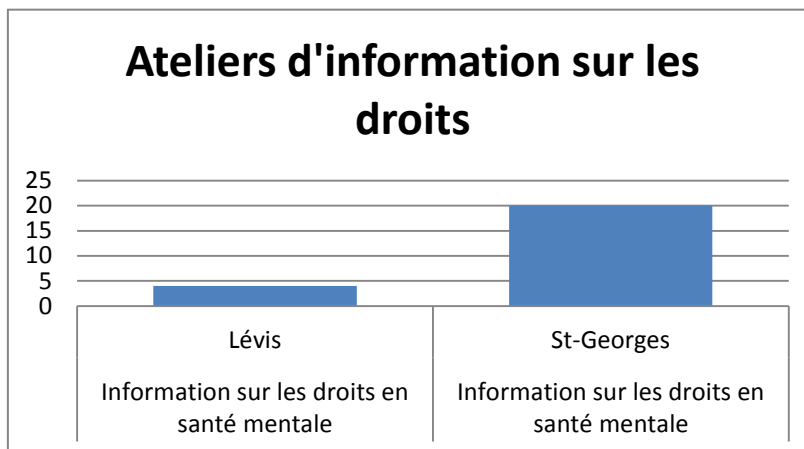
Atelier Santé mentale Médias

Atelier Santé mentale Médias et atelier de l'AGIDD-SMQ se voulait un outil de sensibilisation et de réflexion face au traitement médiatique de la santé mentale ainsi que de ce que l'on peut faire pour y remédier.



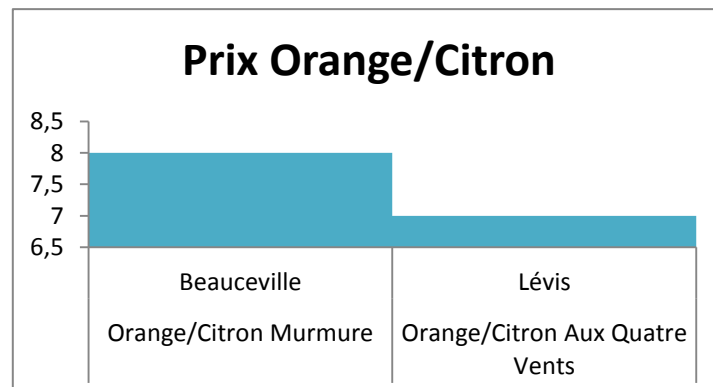
Ateliers d'information sur les droits

Sujets traités : la P-38.001, Isolement/Contention, Ordonnances de traitement, Régimes de protection, CETM.



Prix Orange/Citron

Chaque année, L'A-DROIT présente un atelier d'échange sur les prix orange/citron de l'AGIDD-SMQ. Il s'agit d'une formidable opportunité afin d'aborder les enjeux sociaux et collectifs liés aux droits en santé mentale.



Autres ateliers

Atelier de présentation de L'A-DROIT aux membres de l'Oasis de Lotbinière en septembre 2016 (6 participants).

L'A-DROIT forme la relève

Afin de sensibiliser le plus grand nombre possible de personnes à notre cause, L'A-DROIT a investi cette année du temps afin de former et de sensibiliser les personnes à la mission de notre organisme. Voici les activités réalisées dans le cadre de formations d'étudiants de niveau collégial et universitaire :

- Présentation de l'organisme et réception des résultats dans le cadre d'un cours d'intervention auprès des collectivités (automne 2016) au baccalauréat en service social;
- Présentation de L'A-DROIT et de la défense de droits en santé mentale auprès d'un groupe d'étudiants en 1^{ère} année au Baccalauréat en service social;
- Échange avec un groupe d'étudiantes en droit et conférence lors d'un colloque étudiant en droit (décembre 2016);
- L'A-DROIT a répondu aux questions de deux groupes d'étudiants qui effectuaient un travail sur notre organisme (travail social et psychoéducation).

L'A-DROIT, fier partenaire pour l'amélioration du respect des droits dans la région

Dans le cadre de la sortie du Plan d'action en santé mentale 2015-2020 : *faire ensemble et autrement*, L'A-DROIT a sollicité la direction de la santé mentale du CISSS-CA afin de mettre en place des mesures favorisant le respect des droits, tel qu'indiqué à l'objectif 1.1 du document. L'A-DROIT salue la grande collaboration et l'ouverture de la Direction de la santé mentale du CISSS-CA à mettre de l'avant ces mesures et il nous a fait plaisir d'y travailler cette année. Nous sommes persuadés que celles-ci contribueront à améliorer le respect des droits dans la région.

Afin de poursuivre la préparation de la mise en place de ce plan d'action, L'A-DROIT a effectué les actions suivantes :

- Rencontre de M^{me} Véronique Veilleux, chef de programme en psychiatrie à l'hôpital de Saint-Georges et de M^{me} Marie-Lise Mathieu, ASI le 19 avril 2016 afin d'échanger sur le contenu de l'atelier sur les droits en psychiatrie ;
- Rencontre du comité de direction du programme santé mentale/dépendance afin de présenter les mesures convenues avec la direction.

Mesures	Activités réalisées
Distribution du guide d'information « consentement aux soins et ordonnance de traitement » produit par L'A-DROIT	Livraison au CISS-CA de 175 copies du guide en novembre 2016. Les documents ont été distribués dans les 4 départements de psychiatrie de la région.
Atelier d'information sur les droits en psychiatrie	Cette année, L'A-DROIT a tenu 16 ateliers d'information d'une durée d'une heure concernant les droits en santé mentale au département de psychiatrie de l'hôpital de Saint-Georges. Au total, 99 personnes ont été rejointes, pour une moyenne de 6,2 participants par atelier. Les évaluations complétées par les participants aux ateliers sont généralement positives.
Tournée des équipes SIM, RAC et RIS par L'A-DROIT et information sur les droits	Présentation de L'A-DROIT à l'équipe de L'horizon au Lac-Etchemin le 3 novembre 2016 et à l'équipe de L'émeraude de Saint-Georges le 30 novembre 2016.

L'A-DROIT communique avec ses publics

L'A-DROIT dans les médias!

L'année 2015-2016 avait été une année exceptionnelle, cette année a vu une forme de retour à la normale en matière d'activités médiatiques pour notre organisme. Notons qu'à titre d'organisme régional de promotion et de défense de droits, nous prenons la parole chaque fois que c'est nécessaire afin de faire valoir les droits et intérêts des personnes. Les « *sorties médiatiques* » sont partie prenante de la défense systémique des droits.

Article dans le journal le Soleil

Moins de formation pour les policiers de Patricia Cloutier. On fait référence à l'entrevue donnée par François Winter à la fin du mois de mars en lien avec le journaliste Jean-François Néron où L'A-DROIT s'était exprimé afin de questionner le fait qu'une personne vivant avec un problème de santé mentale se soit fait tirer par les policiers à Lévis. L'A-DROIT revendiquait alors davantage de services de crise.

Entrevue à l'émission Touche à tout à la TVCRA

Diffusion le 25 avril 2016. Nous avons présenté l'étude sur l'application de la P-38.001 dans la région. Voici le lien de l'entrevue : <https://www.youtube.com/watch?v=6PpzcJpQ60>

Le journal de L'A-DROIT!

Encore cette année, quatre éditions du journal de L'A-DROIT ont été produites. Le journal poursuit son processus d'amélioration continu et est diffusé en version papier et sur Internet. Vous pouvez également retrouver de *vieilles* éditions du journal sur notre site Internet.

Le journal de L'A-DROIT



Été 2016

Groupe régional de promotion et de défense de droits en santé mentale

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE QUI A PRÉSENTÉ UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE!



Le journal de L'A-DROIT



Automne 2016

Groupe régional de promotion et de défense de droits en santé mentale

L'A-DROIT DÉPOSE LE DOCUMENT NON AU TASER AU CONSEIL MUNICIPAL DE LÉVIS



Le journal de L'A-DROIT



Hiver 2017

Groupe régional de promotion et de défense de droits en santé mentale

EN ROUTE CONTRE L'AUSTÉRITÉ!



Site Internet et médias sociaux, un organisme dynamique!

L'A-DROIT a mis régulièrement à jour son site Internet cette année. Celui-ci contient un nombre important de liens vers des sources d'information sur les droits. Il contient également les positions prises par l'organisme, ainsi qu'une foule d'informations sur la mission de l'organisme et ses activités.

Concernant les médias sociaux, L'A-DROIT y est présent et dynamique sur Facebook et sur Twitter.

En date du 31 mars 2017, 656 personnes « aiment » la page Facebook de L'A-DROIT, comparativement à 411 au 31 mars 2016.

Pour ce qui est du compte Twitter, celui-ci est passé de 756 à 790 abonnés.

Publication d'information sur les droits

L'A-DROIT a travaillé en 2016-2017 à la mise à jour de sa publication d'information sur les droits pour les personnes résidant en RI-RTF-RAC. Celle-ci sera distribuée en 2017-2018 dans la région.

L'A-DROIT déménage son bureau de Saint-Georges

Le 1^{er} juin 2016, nous avons déménagé le bureau de L'A-DROIT à Saint-Georges, afin de mieux répondre aux besoins de confidentialité des personnes, tout en étant tout aussi bien situés.



L'adresse de nos locaux beaucerons est la suivante : 12 227, 1^{ère} avenue, local 322. Nous y sommes le jeudi et le vendredi en alternance!

Nombre total de personnes rejointes

Nombre total de personnes rejointes pour les activités grand public de l'organisme

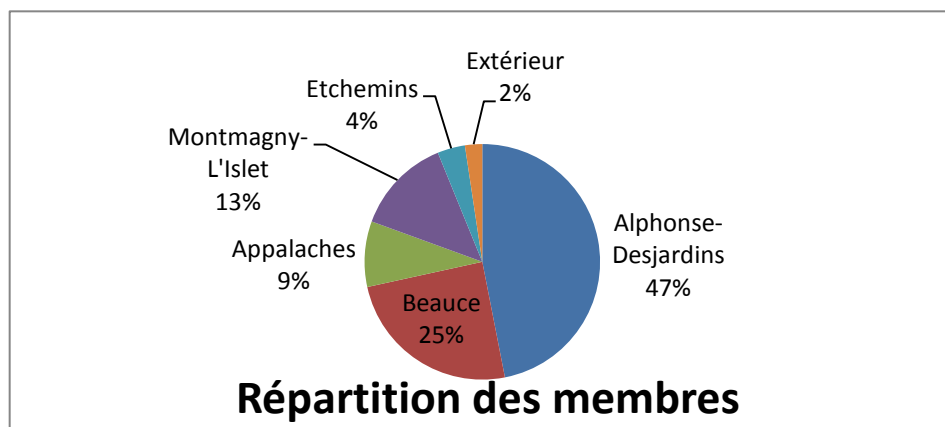
Considérant l'ensemble des activités de promotion, de notre forte présence sur les réseaux sociaux, nous estimons que L'A-DROIT a rejoint durant la dernière année financière plus de **3 000** personnes, afin qu'elles connaissent la mission de l'organisme et plusieurs de ses actions systémiques.

Nombre de personnes différentes rejointes pour les activités individuelles et de groupe

Le nombre de personnes rejointes pour les activités individuelles et de groupe est de **625**.

L'A-DROIT compte sur une ressource précieuse, ses membres!

Encore une fois cette année, le nombre de membres était important. En effet, **211** personnes étaient membres de L'A-DROIT en 2016-2017. Voici la répartition des membres en fonction de leur territoire :



Alphonse-Desjardins	Beauce	Appalaches	Montmagny-L'Islet	Etchemins	Extérieur
99	52	19	28	8	5

L'A-DROIT aide et accompagne les personnes dans leurs démarches de défense de droits!

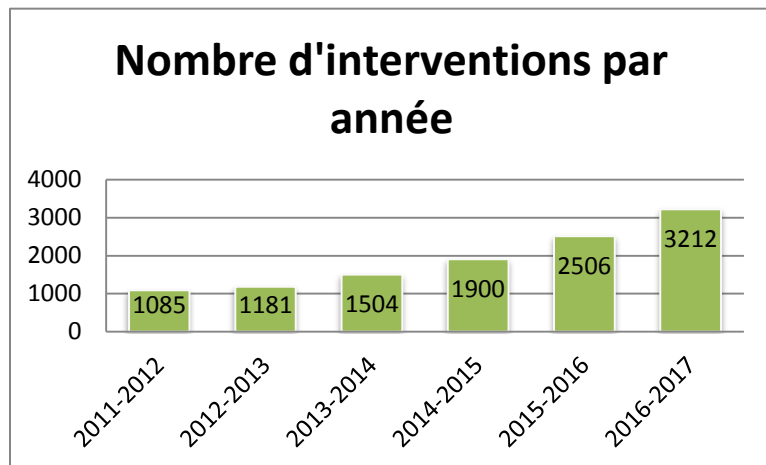
Encore une fois cette année, l'aide et l'accompagnement ont occupé une place importante à L'A-DROIT. À cet égard, notre organisme a sensiblement dépassé le record d'interventions effectuées l'an dernier. Ainsi, L'A-DROIT a réalisé **3212** interventions individuelles d'aide et d'accompagnement. C'est 706 interventions de plus que l'an dernier, soit une hausse de 22 %.

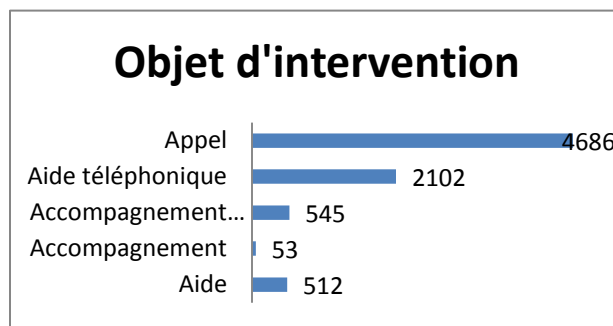
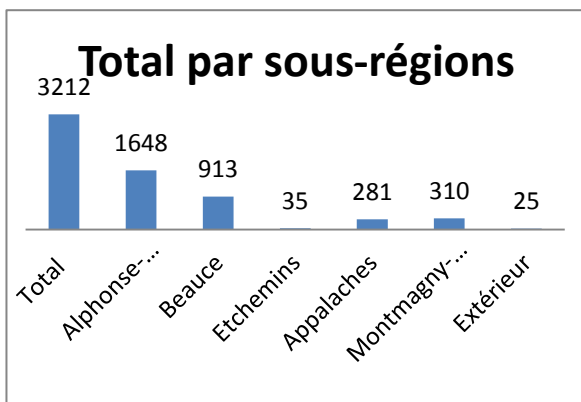
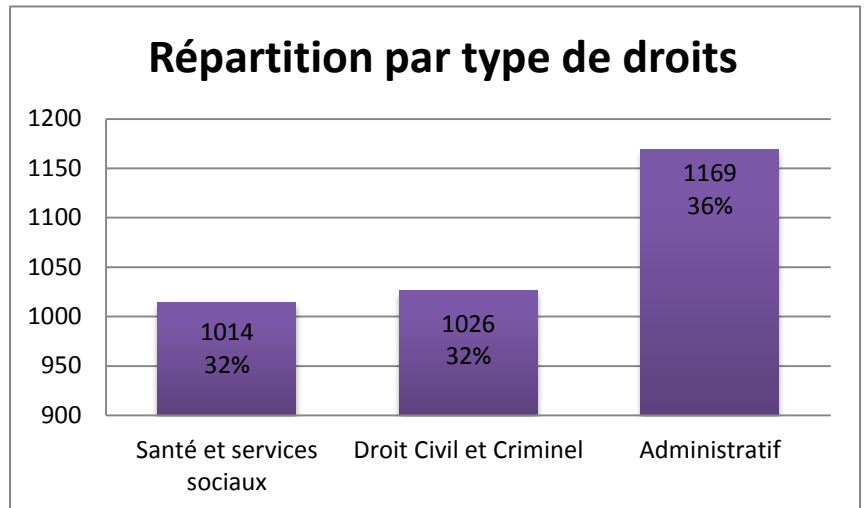
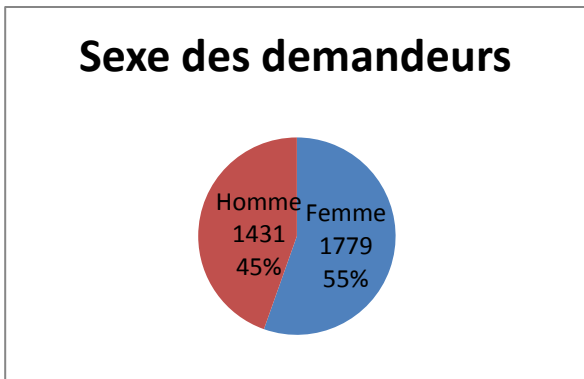
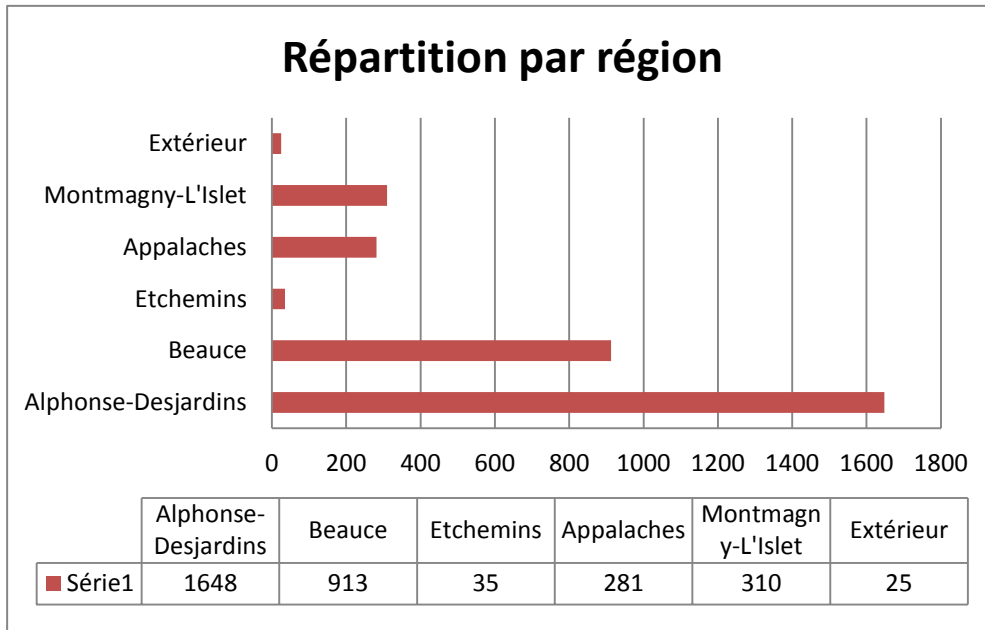


Comme l'an dernier, deux facteurs viennent, entre autres, expliquer cette augmentation.

Depuis trois ans, nous utilisons une méthode de comptabilisation statistique qui met davantage en valeur le travail des conseillères en défense de

droits en matière d'interventions téléphoniques. Le travail de promotion de L'A-DROIT a aussi contribué à ce que davantage de nouvelles personnes connaissent notre organisme, ce qui a favorisé cette hausse de la demande individuelle constatée.





Droit Civil et Criminel	Par Interventions	Santé et services sociaux	Par Interventions
Accès aux services(Civil)	24	Accès aux services (SSS)	88
Accès au dossier (Civil)	51	Accès dossier (SSS)	66
Aide juridique (Civil)	20	Aide juridique (SSS)	8
Annuler / conf. Rendez-vous (Civil)	11	Annuler / conf. Rendez-vous (SSS)	14
Assurances et consommation	158	CETM	10
Contravention	32	Changement de prof. de la santé	46
Cour du Québec (Civil)	21	Changement d'établissement	5
Cour Supérieur (Civil)	4	CLSC	47
Demande d'accompagnement (Civil)	19	Confidentialité	9
Discrimination (Civil)	24	Cour du Québec (SSS)	12
Droit Criminel	94	Cour Supérieur (SSS)	1
Droit Familial	113	Curatelle / Tutelle	52
Faillite	5	Demande d'accompagnement (SSS)	26
Immobilier	8	Discrimination (SSS)	15
Information (Civil)	16	DPJ	23
Mise en demeure (Civil)	22	Expertise médicale	20
Municipal	13	Garde en établissement	164
Organisme	34	Hébergement longue durée	28
Petites créances	53	Information (SSS)	33
Plainte (Civil)	49	Isolement / contention	6
Plainte contre un organisme (Civil)	130	Médication	34
Plainte contre un professionnel (Civil)	0	Mise en demeure (SSS)	1
Poursuite civile	7	Ordonnance d'hébergement	24
Préparer rencontre et dossier (Civil)	46	Ordonnance de traitement	27
Recouvrement(Civil)	12	Pédopsychiatrie	0
Référence Avocat (Civil)	10	Plainte (SSS)	25
Support (Civil)	8	Plainte contre un établissement (SSS)	51
Testament et succession	41	Plainte contre un professionnel (SSS)	29
		Plan d'intervention	16
		Préparer rencontre ou dossier (SSS)	60
		Référence Avocat (SSS)	4
		Refus de traitement	10
		Responsabilité médicale	1
		RI / RTF	9
		Sectorisation	0
		Support (SSS)	33
		Tribunal Administratif (SSS)	17

Administratif	Par Interventions
Accès au dossier (Administratif)	20
Accès aux services (Administratif)	25
Aide juridique (Administratif)	33
Aide sociale	153
Annuler / conf. Rendez-vous (Administratif)	11
Assurance-emploi	9
CSST	78
Demande d'accompagnement (Administratif)	15
Discrimination (Administratif)	8
École	19
Impôt	9
Information (Administratif)	18
IVAC	56
Logement	181
Mise en demeure (Administratif)	21
Plainte (Administratif)	26
Plainte contre une institution (Administratif)	11
Préparer rencontre et dossier (Administratif)	55
Prêt et bourse	0
RAMQ	7
Recouvrement (Administratif)	16
Référence Avocat (Administratif)	10
Régie des rentes	58
Revenu Canada	27
Revenu Québec	63
Révision CSST	4
SAAQ	35
Sécurité publique	3
Support (Administratif)	13
Travail	144
Tribunal Administratif (Administratif)	26
Tribunal Administratif du Travail	16

Conclusion et remerciements

La rédaction d'un rapport d'activités permet de prendre la mesure de toute l'action accomplie durant l'année. Encore une fois, cette année a été une autre année faste pour la promotion et la défense de droits en santé mentale dans notre région. L'année 2016-2017 s'est inscrite sous le signe de la découverte et du partenariat. Nous avons augmenté encore une fois de façon prononcée l'aide et l'accompagnement individuel dans la région et nous avons débuté la mise en place de mesures qui, nous en sommes certains, contribueront au respect des droits des personnes dans notre région.

L'A-DROIT a continué de répondre aux besoins des personnes vivant avec un problème de santé mentale dans la région de Chaudière-Appalaches avec dévouement, empathie et énergie. La cause du respect des droits fondamentaux des personnes vivant et ayant vécu avec un problème de santé mentale est une lutte de tous les instants. Il s'agit d'une lutte **collective** qui se manifeste par l'implication et la participation aux activités de L'A-DROIT. C'est aussi une lutte **individuelle** pour chaque personne qui prend la décision d'entreprendre une démarche pour faire respecter ses droits.

Ce rapport d'activités a pour objectif de mettre en lumière les accomplissements de la dernière année et de refléter l'énorme somme de travail réalisée par l'équipe en place, le conseil d'administration, les bénévoles et les employés qui se sont dévoué corps et âme pour cette cause si importante. La lutte n'est pas terminée, il y a encore beaucoup de travail à accomplir pour le respect des droits des personnes qui vivent et qui ont vécu avec un problème de santé mentale dans la région de Chaudière-Appalaches. Soyez assurés que nous demeurons debout, à vos côtés, pour le respect de vos droits!

Il nous est important de remercier les organismes et les personnes suivantes :

- Le conseil d'administration et l'ensemble des membres de L'A-DROIT pour leur implication, leur dévouement et leur courage. Sans vous, rien ne serait possible!
- L'équipe de travail de L'A-DROIT pour son dévouement au service de la cause;
- Tous les organismes communautaires qui nous ont prêté gracieusement un local afin que nous puissions rencontrer une personne utilisatrice en toute confidentialité;
- Les alliés à la cause de la défense des droits en santé mentale, que l'on peut retrouver dans le réseau de la santé, dans les milieux juridique, de l'habitation, de l'éducation et communautaire.
- Nos bailleurs de fonds, pour leur soutien financier;

- La direction de la santé mentale du CISSS-CA, en particulier pour sa collaboration dans le dossier de l'amélioration du respect des droits, en lien avec le PASM 2015-2020;
- Les groupes d'entraide en santé mentale de la région de Chaudière-Appalaches, pour leur collaboration à l'exercice de la mission de L'A-DROIT, incluant entre autres le prêt de locaux lors d'interventions individuelles de défense des droits;
- Nos commanditaires, donateurs et nos fournisseurs qui nous font des rabais, dont le support a démontré l'enracinement de L'A-DROIT dans la communauté;
- L'ensemble des personnes et entreprises ayant fait un don à L'A-DROIT en 2016-2017;
- Tous les regroupements dont nous sommes membres ou observateurs, pour leur support;
- Centraide Québec-Chaudière-Appalaches, pour son assistance et cette collaboration stimulante.



Longue vie à L'A-DROIT!

Claude Asselin

Président du conseil d'administration
L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches

Carl Sansfaçon

Secrétaire du conseil d'administration
L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches

Coordonnées :

L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches

5935, rue Saint-Georges, bureau 130

Lévis, Québec G6V 4K8

Téléphone : (418) 837-1113 Sans frais : 1 866 837-1113

Fax : (418) 837-8555

Courriel : la-droit@bellnet.ca

Site Internet : www.ladroit.org

